



Syndicat des employées
et employés
professionnels-les
et de bureau
CTC-FTQ

COMMUNIQUÉ SYNDICAL POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Entente de principe acceptée

Montréal, mardi 15 mai 2012 - 23h00

Très chers membres,

Suite au dépouillement ce soir à Québec de tous les bulletins de vote recueillis au cours de la tournée de présentation de l'entente de principe, le Syndicat annonce que 81.8 % des membres s'étant prévalu de leur droit de vote, se sont prononcés en faveur de l'entente.

Comme indiqué lors des assemblées, les parties s'échangeront les textes de la nouvelle convention collective 2012-2017 au cours des prochaines semaines, les ajustements monétaires seront effectués dès que ce processus sera terminé et toutes les clauses rétroactives le seront au 1er janvier 2012.

Comme d'habitude, nous vous tiendrons au courant des détails et développements.

Syndicalement,

Votre Comité de négociation

